



Infirmier en Pratique Avancée

Publié le mardi 21 mars 2023

Ils sont actuellement 5 en France, et nous en comptons un à l'hôpital de Perpignan : les Infirmier(e)s en Pratique Avancée (IPA)

La pratique avancée permet à des professionnels paramédicaux comme les infirmiers d'exercer des missions et des compétences plus poussées, jusque-là dévolues aux médecins. En bref, c'est un nouveau métier qui est à la frontière entre celui de médecin et celui d'infirmier.

Qu'est ce qu'un infirmier en pratique avancée?

Les infirmiers en pratique avancée sont des infirmiers qui ont fait une formation supplémentaire de 2 ans leur attribuant un **grade master**. Avec celle-ci ils disposent de **compétences, actes et responsabilités élargis**. Ainsi, ils peuvent **suivre des patients** qui leurs sont confiés par un des médecins de l'équipe de soins dans laquelle ils exercent sur la base d'un **protocole d'organisation** établi pour préciser les modalités de leur travail en commun.

A ce moment là, les IPA ont la responsabilité du suivi régulier des patients pour leurs pathologies et peuvent **alors leurs prescrire des examens complémentaires, demander des actes de suivi et de prévention ou encore renouveler** ou adapter, si nécessaire, certaines prescriptions médicales.

Quels sont les bénéfices ?

- > **Pour les infirmiers : de nouvelles perspectives de carrière,**
- > **Pour les médecins : du temps médical retrouvé.**
- > **Pour les patients : une amélioration de l'accès aux soins**

→ **Découvrez la vidéo dans laquelle, Kevin, IPA aux urgences de Perpignan vous explique son métier** [📺](#)